



## Nomination d'un agent de liaison spécialisé de l'OACI auprès des États du Pacifique

*Publication immédiate*

**Montréal, le 2 août 2023** – L'OACI a pris une mesure importante visant à renforcer son engagement et son soutien envers les Petits États insulaires en développement du Pacifique (PEIDP) en nommant un nouvel agent de liaison spécialisé.

Cette nomination fait suite à la Déclaration des ministres de Port Moresby sur la sécurité et la sûreté de l'aviation de 2021 et à la stratégie régionale de l'aviation du Pacifique (2022-2032), qui ont été adoptées par les États à la 41<sup>e</sup> session de l'Assemblée de l'institution des Nations Unies en octobre dernier. Elle est aussi le fruit de la collaboration avec le Bureau de la sécurité aérienne dans le Pacifique (PASO) et a bénéficié de l'appui financier généreux du gouvernement de Singapour.

« Ce nouveau poste d'agent de liaison spécialisé a été créé en réponse aux défis particuliers en matière de développement durable et de conformité avec les règles de l'OACI, auxquels de nombreux États de cette région font actuellement face », a souligné le Secrétaire général de l'OACI, Juan Carlos Salazar.

« Nous voulons aider directement les États insulaires du Pacifique à s'acquitter de leurs obligations au titre de la Convention de Chicago, et à surmonter plusieurs défis, notamment la rareté actuelle de leurs ressources, leur éloignement géographique et leur faible connectivité, leur vulnérabilité face aux catastrophes naturelles et aux urgences de santé publique, et leur dépendance excessive envers l'appui volontaire international. »

Le nouvel agent de liaison spécialisé de l'OACI auprès des États du Pacifique, qui relève directement de la Direction du Bureau régional Asie et Pacifique (APAC) de l'OACI, a entamé des tâches préliminaires le 1<sup>er</sup> août et devrait prendre ses fonctions dans les nouveaux locaux du bureau à Nadi, accueilli par le Gouvernement des Fidji, dans le courant de l'année.

Il assurera une coordination essentielle des questions relatives au développement de l'aviation civile entre les PEIDP eux-mêmes, avec le Bureau régional APAC et la Direction du renforcement des capacités et de la mise en œuvre de l'OACI, et avec les organisations internationales et régionales pertinentes, notamment le PASO.



## Ressources pour les rédacteurs

[Bureau régional Asie et Pacifique de l'OACI](#)  
[L'OACI et le renforcement des capacités](#)

### À propos de l'OACI

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) est un organisme des Nations Unies qui aide 193 pays à coopérer et à partager leur ciel au bénéfice de tous.

Le soutien et la coordination de l'OACI, depuis sa création en 1944, ont aidé les pays à mettre en place, par des moyens techniques et diplomatiques, un réseau unique de liaisons aériennes mondiales rapides et fiables, qui relient les familles, les cultures et les entreprises du monde entier, et qui favorisent la croissance durable et la prospérité économique partout où volent les aéronefs.

À l'aube d'une nouvelle ère de transformation numérique et d'innovations extraordinaires en matière de vol et de propulsion, le transport aérien compte plus que jamais sur le soutien d'experts de l'OACI et les orientations techniques et diplomatiques formulées par l'Organisation pour contribuer à tracer un nouvel avenir prometteur pour l'aviation internationale. L'OACI innove elle-même pour être à la hauteur de cette mission, et diversifie ses partenariats avec les parties prenantes des Nations Unies et d'autres interlocuteurs techniques pour définir une vision mondiale stratégique et mettre en œuvre des solutions durables et efficaces.

## Informations générales

[communications@icao.int](mailto:communications@icao.int)  
[LinkedIn](#)

### Personnes à contacter pour les médias :

[William Raillant-Clark](#)  
Administrateur des communications  
[wraillantclark@icao.int](mailto:wraillantclark@icao.int)